

Francia. Forschungen zur westeuropäischen Geschichte

Herausgegeben vom Deutschen Historischen Institut Paris

(Institut historique allemand)

Band 27/1 (2000)

DOI: 10.11588/fr.2000.1.46620

Rechtshinweis

Bitte beachten Sie, dass das Digitalisat urheberrechtlich geschützt ist. Erlaubt ist aber das Lesen, das Ausdrucken des Textes, das Herunterladen, das Speichern der Daten auf einem eigenen Datenträger soweit die vorgenannten Handlungen ausschließlich zu privaten und nicht-kommerziellen Zwecken erfolgen. Eine darüber hinausgehende unerlaubte Verwendung, Reproduktion oder Weitergabe einzelner Inhalte oder Bilder können sowohl zivil- als auch strafrechtlich verfolgt werden.

Hermann JAKOBS, *Theodisk im Frankenreich*, vorgelegt am 8. November 1997 von Eike Wolgast, Heidelberg (Carl Winter Verlag) 1998, 98 p. (Schriften der Philosophisch-historischen Klasse der Heidelberger Akademie der Wissenschaften, 6).

Ce petit livre de moins de 100 pages présente un grand avantage: résumer en six chapitres nourris de références les discussions et les avancées, chez les linguistes et historiens allemands, de la sémantique et de l'histoire concernant l'origine, le sens et l'évolution du mot *theodisk*, dont l'aboutissement est l'actuel *deutsch*. H. J., qui se consacre à cette recherche depuis une trentaine d'années et en a fait l'objet d'une thèse, soutenue à l'université de Heidelberg, matière même de cet ouvrage, a pris la mesure des enjeux politiques que le choix de certains mots dissimule à toutes les époques, tant dans la langue administrative que dans celle des hommes de lettres. Il surprendra bien des médiévistes français qui continuent d'assimiler la *theodisca lingua* à une *vulgaris*, voire *barbarica lingua*.

Partant de l'expression utilisée par Notker de Saint-Gall (dit *Labeo*, «le Lippu», ou mieux *Teutonicus*, «l'Allemand») au début du X^e siècle pour ses traductions d'œuvres latines *in diutiskun*, c'est-à-dire «en allemand», H. J. remonte d'abord le plus qu'il est possible aux origines de ce mot, en faisant état des travaux les plus récents sur le sujet, notamment ceux de H. Thomas, R. Schmidt-Wiegand et W. Haubrichs, sans négliger pour autant les plus anciens, tels ceux de E. Rosenstock, qui avaient marqué une étape importante en ce domaine. Dès 1928, ce savant avait en effet attiré l'attention sur la forme ancienne *diot*, racine de *diutisk/theodiscus*, et montré que le mot désignait «une association d'hommes libres» au tribunal et dans l'armée, même une «société politique» qu'il identifiait à l'époque carolingienne comme étant l'armée franque. On critiqua chez lui les excès «du mythe des Francs». Il n'empêche que ses recherches avaient donné une orientation nouvelle à la quête d'identité de ceux *quod Theutonici dicunt*.

La sémantique, l'ethnogenèse et l'usage pratique du mot *theodiscus* conduisent aujourd'hui les spécialistes à s'écarter aussi bien de la vision mythique de E. Rosenstock que de la traduction classique «parlé par le peuple». H. J. retient deux points importants. Tout d'abord, l'histoire de *diot* est marquée par une dégradation constante de son emploi (oubli du sens primitif, affinité avec des expressions péjoratives) dont le point de départ serait, comme le suggérait déjà E. Rosenstock, la désignation de la strate des hommes libres astreints au service militaire, siégeant au tribunal, et solidaires des autorités temporelle et spirituelle. Par ailleurs, le champ sémantique du mot correspond à celui d'un *ius publicum societatis*, en rapport avec le mall, comme en témoignent les toponymes Detmold et Timaux, avec le droit public régissant les marchés, routes, ponts, gués, lieux de culte (église, évêché, synagogue) et avec la langue juridique tout court, le *tietreht* de Notker, qui n'est pas un *folc-Recht*.

H. J. étudie alors nécessairement les rapports entre le droit et la langue en laquelle il s'exprime. Il reprend les contextes juridiques dans lesquels *theodiscus/teudiscus* est utilisé, en particulier le fameux jugement du duc de Bavière, Tassilon, à la cour d'Ingelheim en 788. Il emprunte à R. Schmidt-Wiegand cette première conclusion: «au VIII^e siècle, la *theodisca lingua* est aussi bien la langue des hommes en armes que le *sermo regis*». Il note aussi que les trois *boni homines*, dits *testischis*, à Bergame, en 816, pouvaient être aussi bien des Francs que des Bavares ou des Alamans, et qu'à Trente, en 845, il se trouvait deux Bavares parmi les *vassi dominici* dits *teutisci*, distingués comme tels des *Romani* ou *Latini*. C'est au cours du IX^e siècle et jusqu'au tournant du X^e que l'on relève, dans une quinzaine de sources provenant essentiellement de la chancellerie du royaume de Germanie, l'équivalence *theodiscus/teutonicus* et l'emploi substantivé de *Theotisci/Teutisci/Teutonici*. L'inflexion dans l'usage du mot est alors sensible: il sert de plus en plus à différencier des nations, à marquer des frontières, bien que la trace du sens ancien soit encore parfois perceptible. Par exemple la *fossa Giropti* renvoie au «Gericht» qui s'y tenait à une date indéterminée.

Les sources littéraires du IX^e siècle offrent à leur tour un champ d'investigation fort intéressant sur l'emploi de *theodiscus*. Sans doute l'exposé aurait-il gagné en clarté si H. J.

avait mieux mis en évidence ce qui semble sous-entendu: l'évolution n'est pas la même dans les deux Francies. Certes, les grands lettrés de ce temps, les Smaragde, Hraban Maur, Walafrid Strabon, Gottschalk d'Orbais, Otfrid de Wissembourg, ne s'ignoraient nullement, ce qui doit expliquer sa gêne. On s'en tiendra donc à ses propres remarques. Il observe d'une part »la rapide régression de la connaissance de la langue des Francs dans la Francie de l'ouest dès le IX^e siècle«. Au X^e siècle, à Tours, écrit-il, on distingue nettement la *rustica Romana* et la *Thiotisca lingua*; certains humanistes ont même opposé la *barbaries, quae est theotisca* au *sermo latinus*. En contraste, dans la Francie orientale, *frenkisk* et *theodisce* continuent à se correspondre. La *Theodisca* est une langue noble, en laquelle l'Évangile est traduit. Mais il est quasiment impossible de savoir si *theodisca lingua* renverrait seulement aux Francs et *germanica lingua* aux Saxons.

On touche au terme du processus de différenciation avec le sixième chapitre: »Deutsch als Name«. H. J. corrige encore la thèse de Rosenstock, qui n'avait vu dans la *theodisca lingua* qu'un »système« recouvrant une culture orale, elle-même à deux étages: le sien, celui d'une »Hohe Sprache« malgré tout, et celui d'une oralité germanique commune bien que diversifiée. Pour H. J., certes, Francs, Bavaois, Lombards et Saxons usaient de langues d'origine germanique (»germanische Sprachabstammung«), mais tous, ils avaient été intégrés dans l'empire franc, où la *theudisca lingua* fut une langue de gouvernement et de commandement. Toutefois, tandis que sa fonction dominante se perdait à gauche du Rhin, à droite, elle perdurait comme *frankono thiothe*. C'est là qu'à la fin du IX^e siècle, l'adjectif *theodiscus/thiudiscus* commence à se substantiver: on y relève l'expression *mos omnium theodiscorum*. Au milieu du X^e siècle apparaissent les *Theutunici* qui, pour H. Wolfram, prolongent davantage les temps carolingiens qu'ils n'annoncent des temps nouveaux. Ce n'est qu'au XI^e siècle et dans un contexte politique qui cherche depuis les Ottoniens à accentuer la tradition »romaine« de l'empire, que se dégage définitivement le nom *Tiedeis, Tedeschi* sur lequel s'est formé le plus élégant *Teutoni*, donc *Deutsche*.

On aura compris, à la simple lecture de cette analyse, que la sémantique exige aujourd'hui beaucoup de ses praticiens, les sources écrites subsistant, par leur nature même et leur caractère aléatoire, multipliant les embûches et les difficultés pour eux. La convergence des travaux menés Outre-Rhin par la brillante école de germanistique prouve cependant qu'on y cerne de mieux en mieux le poids de la »chose publique« chez des peuples considérés il y a peu comme de purs »barbares«. Des études du genre de celle dont on rend compte ici contribuent puissamment à renouveler les vieux schémas de pensée, même si l'on eut souhaité une utilisation des sources mieux située dans le temps. Félicitons H. J. et ses maîtres de nous rendre ainsi accessibles leurs fort savants travaux.

Elisabeth MAGNOU-NORTIER, Limeil-Brévannes

Rudolf SCHIEFFER, *Der geschichtliche Ort der ottonisch-salischen Reichskirchenpolitik*, Wiesbaden (Westdeutscher Verlag) 1998, 33 p. (Nordrhein-Westfälische Akademie der Wissenschaften. Vorträge, G 352).

Dans ce court essai qui draine à lui toute la littérature historique allemande récente et les ouvrages anglais les plus marquants sur cette période, l'A. s'est proposé de corriger la présentation, trop simplifiée à son gré, que font la plupart des historiens, depuis les années 50, de la période ottono-salienne, et qui tient en une formule cent fois répétée: »Reichskirchensystem«. Dans un style fort recherché, il attire l'attention sur un certain nombre de points.

Il fait observer en premier lieu que la haute Eglise représente en Germanie le seul réservoir de serviteurs de l'Etat qualifiés en raison de la culture qu'elle leur offre, de la gestion savante de ses patrimoines toujours très dispersés et fragmentés, des rapports d'intérêt évidents qui lient les attributions royales de bénéfices en faveur de ses membres et la contrepar-